



2018 DAC 38 Subvention (542.000 euros) et avenant à convention avec l'association Théâtre Paris 14 (14e arrondissement).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de soutien aux lieux de création et de diffusion artistique, je vous propose, par le présent projet, d'apporter notre aide à l'association Théâtre Paris 14, situé au 20 avenue Marc Sangnier (14e), présidée par Bruno Racine et dirigée depuis 1991 par Emmanuel Dechartre.

Cet équipement de 192 places accueille entre 5 et 6 spectacles par saison dans le cadre d'une programmation mêlant textes contemporains et redécouverte d'auteurs classiques. En dehors de cette programmation, le Théâtre 14 propose également des temps forts au printemps avec, en collaboration avec la Mairie du 14e, le Printemps de la Création théâtrale dédié aux artistes de l'arrondissement ; puis l'Université Populaire du Théâtre, soit trois jours de découverte de l'écriture dramaturgique.

En 2017, le Théâtre 14 a réuni 21 834 spectateurs, lors de 204 représentations réparties sur 5 spectacles.

Par délibération 2017 DAC 855 en date des 11, 12 et 13 décembre 2017, vous avez bien voulu attribuer, au titre de 2018, un acompte de 271.000 euros à l'association Théâtre Paris 14. Je vous propose de bien vouloir fixer le montant global de la subvention 2018 à 542.000 euros, soit un complément de 271.000 euros, après déduction de l'acompte déjà versé.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer l'avenant à convention relatif à l'attribution du solde de la subvention de fonctionnement annexé au présent projet.

La Maire de Paris